

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une nouvelle caserne pour les sapeurs-pompiers de Cordelle

Afin d'offrir aux 21 sapeurs-pompiers volontaires de Cordelle des conditions d'exercice optimales, le Conseil d'administration du SDIS de la Loire a décidé la construction d'une nouvelle caserne.

La caserne de Cordelle, installée depuis 1986 dans le bourg de la commune, ne répondait plus aux exigences d'un centre de secours moderne, notamment en termes de fonctionnalités. Par ailleurs, le nombre de sapeurs-pompiers volontaires ayant augmenté au fil des ans, dont le personnel féminin, l'espace vestiaires était devenu insuffisant pour accueillir dans de bonnes conditions l'ensemble du personnel. Sa reconstruction a donc été inscrite au 3^{ème} programme immobilier du SDIS. La nouvelle caserne est opérationnelle depuis la fin 2019.

La parcelle, située en entrée de village, place l'équipement au cœur d'un paysage de verdure. La volonté architecturale a été d'unifier les deux entités « remise » et « locaux de vie ». Pour cela, la toiture, en bardage métallique foncé, a été imaginée comme un drapé qui recouvre l'ensemble du bâtiment afin d'assurer une continuité de couleur et de matérialité.

Le bâtiment ainsi créé s'étend sur 450m² environ, dont 210 m² de remisage permettant d'accueillir 1 véhicule par travée ainsi qu'un local de désinfection et du stockage de matériel et 240m² de locaux sociaux, intégralement réalisés de plain-pied, composés d'un local d'alerte, de vestiaires / sanitaires séparés H/F, de bureaux, d'une salle de formation, d'un foyer avec terrasse extérieure, de locaux techniques, ainsi qu'une salle dédiée à l'entretien physique.

Le bâtiment, conçu pour optimiser les dépenses énergétiques grâce d'une part au procédé d'isolation par l'extérieur et d'autre part à du plancher chauffant, fait la part belle au bois à l'intérieur : charpente bois lamellé-collé, panneaux d'OSB sous toiture, etc. Les équipements techniques sont modernes et les matériaux ont été choisis pour leur durabilité et facilité d'entretien. Par ailleurs, une cuve de récupération des eaux pluviales enterrée permet le nettoyage à moindre coût des véhicules, tout comme d'éventuels exercices de pompage.

L'opération a été financée en intégralité par le SDIS, pour un montant d'opération global d'environ 800 000 €TTC, le terrain ayant été mis à disposition par la commune de Cordelle.

Avec la construction de ce nouvel équipement, l'objectif du SDIS est double : améliorer l'efficacité des secours portés aux habitants et susciter des vocations citoyennes parmi la population pour rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers volontaires de Cordelle.

INAUGURATION DE LA CASERNE DES SAPEURS-POMPIERS DE CORDELLE

Samedi 9 octobre 2021 à 11 heures

473 rue de l'Ecole - 42123 Cordelle

En présence de :

- **Mme Marianne DARFEUILLE**, présidente du Conseil d'administration du SDIS
- **Mme Véronique CHAVEROT** et **M. Daniel FRECHET**, conseillers départementaux
- **M. Philippe CHATRE**, maire de Cordelle
- **Contrôleur général Alain MAILHÉ**, directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Loire

CONTACT PRESSE

SDIS de la Loire
Cendie VERDEAU
Responsable communication
Tél.: 04 77 91 08 04 - 06 07 30 49 78
c.verdeau@sdis42.fr

sdis42.fr

